

GUIDE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES 47

PARTAGEZ VOS IDÉES :
REJOINS LE CDJ ET PARTICIPE AU TOURNAGE D'UN CLIP VIDÉO



**Tu souhaites devenir ambassadeur.drice de ton établissement,
rejoins l'aventure du Conseil départemental des jeunes - CDJ !**

**Au programme des deux ans de ton mandat : des réunions avec tous les représentants des
établissements scolaires du Lot-et-Garonne, des visites et le tournage d'un clip vidéo !**

*Renseigne-toi auprès du responsable de ton établissement et/ou de la vie scolaire pour connaître les
modalités de participation au nouveau mandat.*

EDITO

S'engager dans l'aventure du Conseil départemental des jeunes, c'est faire le pari de devenir ambassadeur de son établissement et plus largement de la jeunesse auprès du Département ; c'est écouter ses pairs et débattre respectueusement d'idées ; c'est connaître son (D)épartement (la collectivité et l'entité géographique) et ses spécificités ; c'est développer des compétences et concrétiser un projet... Le Conseil départemental des jeunes, c'est finalement un moyen de grandir et d'affirmer sa citoyenneté !

En prenant part aux prochaines élections qui se dérouleront dans chaque établissement candidat, vous serez peut-être élu.e.s et pourrez alors participer au développement d'un projet artistique stimulant : la création d'un vidéo-clip sur le développement durable ou le vivre ensemble.

Alors, saisissez cette chance...

J'ai hâte de vous rencontrer, chacun et chacune, le 7 décembre prochain lors de votre séminaire de rentrée !

Bonnes élections



Emilie Maillou

Conseillère départementale, déléguée à la jeunesse. Présidente du CDJ.

SOMMAIRE

1 SOMMAIRE

2 BIENVENUE !

3 COMMENT Y PARTICIPER ?

4 DÉROULEMENT DU MANDAT

5 LES RESSOURCES

7 EN RÉSUMÉ

BIENVENUE !



Véritable école de la démocratie et de la citoyenneté, le Conseil départemental des jeunes – CDJ est une instance de jeunes Lot-et-Garonnais.es issu.e.s d'établissements scolaires. Elle a pour objectif de t'intéresser à la vie publique et à la citoyenneté, tout en te sensibilisant à la vie du département.

Le prochain mandat se déroulera sur deux années scolaires, de décembre 2022 à juin 2024. Rencontres, visites et ateliers pour la réalisation d'un vidéo clip au sein de ton établissement avec des associations partenaires seront au programme !



Le clip portera, au choix, sur deux thématiques autour de l'engagement citoyen, soit :

- **le développement durable** (et ses 3 piliers) ;
- **le vivre ensemble** (en traitant la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité fille-garçon, et de la mise en valeur du territoire lot-et-garonnais comme « terre d'accueil »).



Si tu es intéressé.e pour vivre une expérience inédite et enrichissante, il ne te reste plus qu'à trouver un.e camarade de ton établissement pour vous porter ensemble candidats. Une petite précision néanmoins... vous devrez former **un binôme paritaire**, c'est-à-dire un binôme formé d'une fille et d'un garçon.

COMMENT PARTICIPER ?

Quels sont les établissements et les jeunes concernés par le CDJ ?

Ce dispositif s'adresse à toi si :

- tu es scolarisé.e **en collège public ou privé, en classes de 6^e, 5^e ou 4^e exclusivement**, en **Maisons familiales et rurales** ou en **Institut médico-éducatif** ;
- tu es intéressé.e par **les thématiques de développement durable et/ou de vivre ensemble, et plus largement à la vie de ton département.**

Comment candidater ?

Fais-toi connaître auprès du responsable de ton établissement ou de la vie scolaire pour acter ta candidature. Une fois tous les candidats connus, chaque établissement scolaire organisera comme il le souhaite les élections/désignations du binôme paritaire CDJ, l'esprit démocratique devant être au maximum privilégié.

Ainsi, la désignation du binôme CDJ pourra se tenir soit :

- à l'échelle de ton établissement, laissant la possibilité à tous les élèves de se porter candidats et de voter pour ceux qu'ils souhaitent (possibilité d'utiliser le logiciel Pronote pour le vote ou d'organiser des élections en format classique) ;
- ou à l'échelle du Conseil de vie collégienne/club citoyen (par vote ou tirage au sort).

IMPORTANT : le binôme CDJ élu intégrera automatiquement le CVC/club citoyen de l'établissement afin de faire connaître au maximum son projet.



DÉROULEMENT DU MANDAT

Une fois tous les binômes connus et afin de lancer comme il se doit le nouveau mandat CDJ, une journée de rassemblement sera organisée le **mercredi 7 décembre au campus numérique d'Agen**, site permettant d'accueillir l'ensemble des acteurs.

Cette première journée de rassemblement, réunira tous les partenaires du projet, les binômes CDJ, les adultes référents, les chefs d'établissement, les acteurs associatifs accompagnant les projets... Ainsi tu connaîtras tout le monde !

Pour la suite de ton mandat, **8 autres rendez-vous sont programmés**. Tu alterneras alors entre des réunions à Agen et des ateliers au sein de ton établissement.

Ces journées ont un double objectif : se rencontrer, découvrir, partager, œuvrer ensemble... et construire son projet de vidéo clip.



TON AGENDA PRÉVISIONNEL

Mercredi 7 Décembre 2022	Installation du Conseil Départemental des Jeunes au Campus Numérique - AGEN
Janvier à mars 2023	1 atelier en établissement
Mercredi 5 avril 2023	1 plénière
Mai ou début juin 2023	1 atelier en établissement
Mercredi 11 octobre 2023	1 plénière
Novembre début décembre 2023	1 atelier en établissement
Mercredi 7 ou 21 février 2024	1 plénière
Avril / mai 2024	1 atelier en établissement
Mercredi 29 mai 2024	Session de clôture - présentation des clips - remise des prix

Pour les rendez-vous à Agen

- Ton transport sera organisé et pris en charge par le Département, sauf si tu es scolarisé.e dans un collège de l'agglomération agenaise. Dans ce dernier cas, il t'appartiendra de rejoindre l'Hôtel du Département par tes propres moyens.
- Ton repas est pris en charge par le Département.

LES RESSOURCES

Les personnes, entités ou matériels ressources pour accompagner ce projet sont nombreux, et peuvent se trouver au sein de ton établissement ou à l'extérieur. En fonction des questions, n'hésite pas à te renseigner !



Dans ton établissement

Tu y trouves l'adulte référent, les responsables de l'établissement scolaire (principal, principal adjoint, directeur, CPE, documentaliste...), mais aussi les enseignants volontaires, les délégués de classes, ou encore les membres du Conseil de vie collégienne ou du club citoyen.

Adulte référent



Il est choisi par le chef d'établissement et anime ou participe au Conseil de vie collégienne/club citoyen. Il est ton interlocuteur privilégié, mais aussi celui pour les partenaires et les services du Département.

Le Conseil de vie collégienne - CVC ou le club citoyen

Véritable espace d'échanges et de réflexion, le CVC ou club citoyen est la porte d'entrée de la nouvelle mandature CDJ. Tu y es intégré.e suite à ton élection ou en fais déjà partie si tu as été désigné.e au sein de cette instance. Le projet doit être porté au sein de cet espace, les jeunes doivent en être les principaux acteurs (initier une réflexion / partager des idées / construire collectivement...).

LES RESSOURCES



En dehors de ton établissement

Les associations partenaires pour t'accompagner dans la réalisation du projet, mais aussi le service départemental de la Participation citoyenne sont essentiels dans tes démarches.

Les partenaires

Les associations seront choisies suite à une procédure de marchés publics. Chaque établissement sera accompagné par une seule structure.

...et pour le tournage ?

Tu disposeras de **matériels vidéos mis à disposition** par le Département te permettant de tourner les images du clip.

Et si tu ne sais pas tourner de vidéo, pas d'inquiétude !!! Un cahier des charges pour t'aider dans la réalisation te sera remis lors de la journée de rassemblement en décembre prochain, au cours de laquelle tu bénéficieras d'un temps d'atelier sur le sujet.



EN RÉSUMÉ

Le mandat du Conseil Départemental des Jeunes évolue. Le tournage d'un clip vidéo sur le thème du développement durable ou du vivre ensemble est au cœur du projet. En quelques points, ces évolutions passent aussi par :

Le mandat :

- durée de deux ans, de décembre 2022 à juin 2024,
- choix du binôme CDJ propre à chaque établissement (élections, tirage au sort, etc.)

CVC et club citoyen :

- le binôme CDJ fait partie intégrante du CVC ou du club citoyen,
- le tournage de la vidéo vous permet d'inviter d'autres élèves, qu'ils soient devant la caméra... ou derrière !

Tu n'es pas seul !

- appuie-toi sur l'adulte référent.
- privilégie le travail collectif.





Département de Lot-et-Garonne

Service Participation Citoyenne

997 A Avenue Jean-Bru, 47000 Agen

 05 53 69 39 03

 cdj@lotetgaronne.fr